



BULLETIN D'INFORMATIONS

Gimel, le 14.05.2004

Chers amis vélivoles,

C'est avec grand plaisir que nous accueillons pour la première fois en suisse romande, le championnat suisse junior de Vol à Voile. En parallèle, le championnat romand a pris une ampleur importante et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Veillez trouver ci-dessous toutes les informations nécessaires au bon déroulement de ces championnats.

Nous aimerions attirer votre attention sur le fait que l'aérodrome de Montricher est relativement petit. Nous comptons donc sur tous pour le bon respect des procédures et du timing.

Date de concours : Du jeudi 10.06.04 au dimanche 13.06.04. Jours de réserves le samedi 19.06.06 et dimanche 20.06.04.

Comité d'organisation :
Responsable de concours : Christophe Leuenberger
Responsable remorqueurs : Ernest Meier
Responsable de piste et radio : Martin Bryner
Responsable cotation : Olivier Plaut
Responsable cantine : Ursula Vallée

Mercredi 09.06.04 : Arrivée des participants. Veuillez vous annoncer au secrétariat indiqué « C » sur le plan. Veuillez disposer les remorques selon votre classe. Les planeurs peuvent être montés et laissés dans l'espace remorques.

Planning journalier :

7h30 Montage des planeurs dans l'espace remorques selon plan « Infrastructure ».

9h00 Mise en piste des planeurs. Les hommes de pistes vous indiquerons votre emplacement. Des voitures vous aiderons si besoins.
Mise en piste 03 : toutes les classes seront mises en piste en même temps.
Mise en piste 21 : seulement deux classes mises en piste avant le briefing. Les deux autres après les premiers décollages.

10h00 Briefing obligatoire pour tous les pilotes dans le hangar.

10h45 Décollage du planeur météo.

11h00 Décollage des concurrents si la météo le permet.

16h00 Premières arrivées.

Vols d'entraînements : Aucune journée d'entraînement n'est prévue.

Voitures : Une voiture par pilote est autorisée à côté de sa remorque. Pour tous les autres véhicules, un parking à l'entrée de l'aérodrome est à disposition. Comme vous pouvez le voir sur le plan annexé, il n'y aura pas de place pour les voitures dans la zone de camping et hangar (excepté pour le staff d'organisation).



Cantine :

Matin : un petit déjeuner sera servi dès 7h00 au prix de 6.- Frs.
Midi : petite restauration (pizza – ramequin au fromage – sandwich et croque-monsieur).
Soir : un repas chaud sera servi tous les soirs à 19h00. Afin de réserver votre souper, veuillez acheter les bons de repas à 13.- / personne **jusqu'à 11h00** au secrétariat indiqué C sur le plan « Infrastructure ». Pour ceux qui désireraient manger le mercredi soir (09.06.04), veuillez me le faire savoir jusqu'au 31.05.04 en indiquant le nombre de personnes.
En cas d'atterrissages extérieurs, vos repas seront réservés et servis jusqu'à 23h00.

Fréquence de concours :

La fréquence de Montricher 123.05 sera utilisée pour le décollage, le remorquage, et l'atterrissage. L'annonce du passage de ligne pour le départ de l'épreuve se fait sur 123.30.

PC vache :

En cas d'atterrissage à l'extérieur, veuillez indiquer votre position et l'heure d'atterrissage par téléphone au n° : 021.864.56.87

Premiers soins :

En cas de petits bobos, un samaritain avec tout le matériel nécessaire aux premiers secours est à votre disposition au secrétariat.
En cas de problèmes plus importants, adressez-vous aussi au secrétariat qui appellera notre médecin.

Ballast :

Une citerne située près des remorques vous permettra de ballaster. En fonction de la météo, il est possible que le ballast ne soit pas autorisé. L'information sera donnée dès 8h00.

Mise en piste :

Dès 8h00, la liste de l'ordre des départs ainsi que la piste en service seront affichées dans la salle de briefing. Il est recommandé aux pilotes ayant leur planeur au fond d'être prêts le plus rapidement possible. Dans tous les cas, la mise en piste commencera à 9h00.

Atterrissage :

Avant l'atterrissage, il y aura toujours un point de report, soit Bière, La Sarraz ou Cossonay. Le pilote s'annonce sur 123.05 avec son N° de concours lorsqu'il est sur le point et précise le type d'atterrissage, soit direct ou passage. Le chef radio vous indiquera la longueur d'atterrissage, soit court, normal ou long.
Planeur : « MD, Bière, atterrissage direct »
Montricher : MD, atterrissage long »
Les pilotes arrivant hors concours sont priés de rejoindre le terrain par le Nord selon les flèches rouges du plan annexé.
Après l'atterrissage, dégager coté Jura pour remonter la piste.

Briefing :

Tous les jours à 10h00. L'ensemble des informations vous étant parvenues avec ce bulletin, nous ferons un bref récapitulatif lors du premier briefing où nous répondrons à vos éventuelles questions.

Licence sportive :

Obligatoire pour tous les participants. Un contrôle au premier briefing sera effectué.



Doping (CSJ) :

Selon le courrier de Ernest Meier, nous réceptionnerons votre attestation au plus tard avant le premier briefing.

Points de virages :

Ils sont disponibles sur notre site internet www.glidering.ch/cr2004 dans tous les formats. Nous vous laissons le soins de les télécharger. Si toutefois vous deviez rencontrer des problèmes, contactez-moi : christnet@bluewin.ch

Logger :

L'intervalle d'enregistrement entre deux fix doit être de 10 secondes maximum. Pensez à régler votre logger.

Remorquages :

Le tarif est fixé à 7.50.- Frs / minute. L'organisation se réserve le droit de corriger ce prix selon les conditions météo.

Bancomat :

à l'Isle à 5 min en voiture de l'aérodrome.

Dans l'espoir d'avoir été complet, nous vous souhaitons une bonne lecture de ce document. N'oubliez pas de m'informer pour le repas du mercredi soir.

A votre disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez recevoir mes meilleures salutations vélivoles.

Au nom du comité d'organisation

C. Leuenberger

Annexes :

- Infrastructure
- Plans des arrivées
- Plans des atterrissages
- liste des points de virage